

#### 4.1.9 Commune de BRACHY

**Plus Hautes Connues : Crues prises en compte : décembre 1999, mai 2000**

**Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 5**

*Date (s) : juin 1993, décembre 1993, janvier 1995, décembre 1999, mai 2000 (le 7 au 11)*

**Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : juillet 1978, juillet 1980, août 1992, mai 1993, novembre 1998**

##### Crue de décembre 1999

##### Nombre de sinistrés :

- particuliers : 36 habitations (dt caves)
- artisans, commerçants : bar-épicerie (cave), Et. Ducastel, Et. Legrand, moulin de St-Ouen)
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : la poste, ateliers municipaux, voiries (560 KF de dégâts coll.)
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : 1 exploitation

Surface / part du territoire communal inondée : 68 ha / 6 %

La commune de Brachy occupe une partie importante du lit majeur de la Saône et le versant Ouest de la vallée. Le quartier en amont de la R.D. 108 constitue la zone la plus exposée et rassemble la majorité des habitations sinistrées. Les habitants ont particulièrement souffert des inondations au cours de ces dernières années. La crue de décembre 1999 a entraîné les inondations les plus importantes jamais connues de mémoire d'homme.

Lors de l'événement de décembre 1999, 36 habitations ont été sinistrées, une meunerie, les établissement Ducastel, l'entreprise Legrand et une exploitation agricole ont été inondées. L'essentiel des dégâts sur cette commune était lié aux inondations par débordement de la Saône. La R.D. 2 et la RD 108 ont été submergées par les eaux en plusieurs sites en interdisant la circulation.

Lors des orages de mai 2000, des ruissellements importants dans les cavées du flanc Ouest de la vallée ont déversé des eaux boueuses inondant des habitations et endommageant plusieurs voiries, en reproduisant un scénario proche de celui de l'événement de juin 1993..

##### Déroulement de la crue

En décembre 1999, une première crue a été enregistrée le 17 décembre et avait alors légèrement inondé le moulin de St-Ouen. Alors que le 25 dans la journée, une seconde crue s'est produite, le 26, une troisième d'ampleur bien supérieure survenait. Vers 9h30-10h00, le niveau de l'eau commençait à monter doucement puis les débordements s'étendent rapidement pour atteindre des niveaux maximaux vers 14h00. Les hauteurs d'eau observées sont supérieures à celles des crues précédentes (20 à 30 cm environ par rapport à juin 1993) au point que la RD 152 a été coupée au droit de l'église. Vers 16h00-17h00, une nette décrue s'amorce, et l'essentiel de l'eau est reparti dans la soirée.

Les orages violents des 8-10 mai 2000 ont entraîné des ruissellements considérables sur les versants, se concentrant dans les thalwegs, et occasionnant des dégâts aux voiries et inondant des habitations sur les versants.

Le vallon de Saint-Ouen et les cavées associées ont été particulièrement actifs lors de cet événement. Le versant ouest au droit du bourg et en aval a été également durement touché.

##### Impacts des inondations

En décembre 1999, 36 propriétés (habitations et/ou caves) ont été inondées. La totalité des locaux sinistrés a été inondée par les eaux de la Saône. Les hauteurs d'eau dans les bâtiments variaient entre quelques centimètres et 1 m. 3 sites industriels et artisanaux ont été sinistrés. La route départementale 152 a été localement submergée.

Le 9 mai 2000, 18 maisons a été inondée par les ruissellements issus des versants et concentrés dans les cavées. Les zones habités exposés se trouvent sur le versant ouest de la vallée répartis en 4 secteurs : Gourel, la Gare, le Bourg et St-Ouen.

En décembre 1999, à Saint-Ouen-sous-Brachy, deux habitations en fond de vallée ont été inondées fortement : de l'ordre du mètre dans chacune. La lame d'eau en amont du pont de Saint-Ouen était de l'ordre de 1,50 m. La Meunerie Capron a été inondée : environ 1,30 m dans le moulin (dans un creux), 40 à 70 cm dans la cour, 20 cm dans le bureau. En amont immédiat du moulin de Saint-Ouen, la rivière est perchée, elle a rapidement débordé en rive droite lors de la montée des eaux pour remplir les herbages du fond de vallée.

Les principaux sinistres sur ce site sont liés aux ruissellements torrentiels déversant des volumes de matériaux considérables sur le site du moulin (orages de mai 2000 en particulier). Deux habitations à flanc de versant en bordure de la route ont été sinistrées par les ruissellements issus du vallon de Saint-Ouen et de la cavée Furon. La voirie a été défoncée. Entre Saint-Ouen et le bourg, la R.D. 2 a été submergée par les eaux boueuses en plusieurs sites.

L'ex-meunerie de Brachy et les deux habitations en aval immédiat ont été inondées par les débordements de la Saône, avec des hauteurs d'eau d'une quarantaine de centimètres à l'intérieur des habitations. Celle en rive droite était cernée par des hauteurs d'eau atteignant le mètre. La voie d'accès desservant le Moulin de Brachy était totalement submergée. Les ruissellements drainés par le chemin d'accès sur le versant ouest ont amplifié les dégâts sur l'un des bâtiments.



Dans le quartier situé entre Saint-Ouen et la R.D. 152 barrant la vallée en aval, les dégâts ont été importants : 11 habitations et des bâtiments ont été inondés : 50 cm à 1 m d'eau vers l'amont puis moins pour la rangée d'habitations en bordure de la RD 152. L'atelier municipal, la Poste, le fournil de la boulangerie ont également souffert. Le flot parvenant par la rue totalement submergée par 80 cm traversait la RD 152 puis s'étalait dans le cimetière, autour de l'école (lame d'eau de 10 cm) puis dans le lotissement sans toutefois inonder d'habitations.

*Remarque : dans ce quartier, plusieurs occupants ont indiqué qu'en juillet 1980, les niveaux étaient de 30 cm plus hauts qu'en juin 1993 et janvier 1995. Cette importante différence peut probablement s'expliquer, en partie, par le fait, que lors de la crue de 1980, des troncs d'arbres issus de la scierie étaient venus obstruer le pont en aval immédiat. En décembre 1999, les niveaux étaient généralement 20 à 30 cm plus hauts que de ceux de juillet 1980.*

En rive gauche, face à l'école, les caves de plusieurs habitations et de l'épicerie ont été inondées. Plus en aval, entre le cours de la Saône et la R.D. 152, 6 habitations et plusieurs bâtiments ont été inondés. Deux autres habitations placées de l'autre côté de la route ont été également touchées. Les niveaux d'eau cernant les habitations étaient de l'ordre de 50 cm. A ce niveau, la R.D. 152, devenu impraticable, était submergée par une cinquantaine de centimètres d'eau sur une longueur de 200 m environ.

Au droit du bourg et lors de l'orage du 9 mai 2000, 6 habitations situées sur le versant ouest ont été inondées par les ruissellements torrentiels issus des plateaux et drainés en partie par la RD 4. Une septième au bord de la RD 152 a été touchée.

Le garage Ducastel, situé en contre bas de la route, a connu en décembre 1999, des inondations importantes avec environ 40 à 50 cm à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment.

Plus à l'aval, les établissements Legrand bien que cernés par les eaux ont connu des dégâts limités en raison de la hauteur des planchers des ateliers. Toutefois, les caves constituant les magasins du sites ont été inondées (90 cm d'eau). L'un des bâtiments situés à l'entrée du site a été également inondé par quelques centimètres d'eau. Les employés ont été mis en chômage technique. Les parkings et abords des bâtiments étaient recouverts par une cinquantaine de centimètres. Le site a été inondé à 7-8 reprises en une trentaine d'années. Le flot a traversé la voie d'accès au site Legrand et se déversait dans la prairie en aval. Le talus de la route a été particulièrement endommagé. Au maximum de la crue, l'eau parvenait près de la crête des talus des lagunes situées en aval du site Legrand (soit une hauteur d'eau de l'ordre 1,50 m).

Lors de l'orage du 9 mai 2000, le site Legrand a connu une inondation par les ruissellements torrentiels issus du flanc Est de la vallée (c'était la première fois que le site connaissait ce type d'inondation). Lors de ce même événement, 6 habitations des lieux-dits de la Gare et du Gourel, ont été inondées par les ruissellements drainés des plateaux par deux cavées secondaires (ces habitations avaient déjà souffert d'un phénomène similaire : juin 1993).

A l'aval de la commune, la ferme et le manoir de Gourel ont été inondés. Le manoir a été inondé par une dizaine de centimètres (et ce pour la première fois). Le jardin et les bâtiments d'exploitation ont été touchés (50 cm environ), l'accès à l'habitation était rendu difficile voire impossible. Des stocks de paille, lin, engrais ont été détruits. Au bord de la rivière, l'eau à l'intérieur du moulin atteignait environ 2 m. En aval du manoir, les herbages étaient totalement

noyés et sur la rive opposée, la zone inondée dépassait le chemin de plaine. La route départementale a été légèrement recouverte.

Dans les herbages du fond de vallée, les niveaux d'eau étaient généralement compris entre 70 cm et 1 m.